

DÉPARTEMENT de L'ARDÈCHE

ARRONDISSEMENT de LARGENTIÈRE

CANTON LES CÉVENNES ARDÉCHOISES



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DÉCEMBRE 2025

Le vingt-et-un décembre deux mil vingt-cinq à 11h00, le Conseil Municipal de la Commune de Banne, dûment convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Éliane CHALVET, Maire, en session ordinaire.

Étaient présents : Mme CHALVET / MM. ALLAVENA / COLOM-Y-CANALS / Mme MARRON / MM. BRUNEL / FOUILLERON / Mme DUMAS / M. FERRIER / Mme MEIGNIER / M. FERRARI formant la majorité des membres en exercice.

M. François COLOM-Y-CANALS a été élu secrétaire de séance.

Absents excusés : Mme GINIER (pouvoir à M. ALLAVENA) / MM. HAYDAN (pouvoir à Mme CHALVET) / FAURE (pouvoir à M. BRUNEL) et COSTE (pouvoir à M. COLOM Y CANALS).

Nombre de Conseillers : **En exercice : 15** **Présents : 10** **Absents : 04**

Le Maire de Banne certifie que la présente liste de délibérations a été affichée à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine prescrit par l'article 56 de la loi du 5 avril 1883.

Ce Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte de la Mairie trois jours francs avant celui de la séance. **Date de convocation du Conseil Municipal : 17 décembre 2025.**

N° Délibération	Intitulé des délibérations	Décision
Procès-verbal	Élection du Maire et des Adjoints	APPROUVÉE
N°2025_12_DB_08	Fixation du nombre d'adjoints au Maire	APPROUVÉE
N°2025_12_DB_09	Indemnités du Maire et des Adjoints	APPROUVÉE
N°2025_12_DB_10	Délégation des compétences du Conseil Municipal au Maire.	APPROUVÉE
N°2025_12_DB_11	Désignation des délégués aux structures intercommunales	APPROUVÉE
N°2025_12_DB_12	Désignation des délégués auprès de la CLECT (Commission Locale des Charges Transférées)	APPROUVÉE

Affichage liste des délibérations le 22 décembre 2025.

